

Autorisation à recourir à une opération de
financement participatif.

Conseil d'administration du 28 septembre 2016

Délibération 2016/09/CA-102

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Considérant la nécessité de restaurer des pièces de grande valeur du patrimoine scientifique de l'université,

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Service Commun d'Etude et de Conservation des Collections Patrimoniales à recourir à une opération de financement participatif avec la plateforme Culture Time, afin de soutenir le patrimoine scientifique.

Toulouse, le 28 septembre 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Attribution d'une subvention à l'AEGEE.

Conseil d'administration du 28 septembre 2016

Délibération 2016/09/CA-103

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 et L.952-6 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers attribuent une subvention d'un montant de 5 000 € à l'AEGEE (Association des Etats Généraux des Etudiants de l'Europe) afin de soutenir le « Festival Erasmus » du 1^{er} octobre 2016. Ce montant sera financé sur le programme Erasmus.

Toulouse, le 28 septembre 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0